

COMMUNIQUE CSD CGT

LA LUTTE CONTRE LES 1607H CONTINUE, L'ESPOIR DEMEURE

Créteil, le 02 juin 2022

Cher.es camarades, cher.es collègues,

Après une lutte de longue haleine, menée par de nombreux syndicats CGT de territoriaux, c'est la justice qui provoque le coup de théâtre en remettant en cause la validité de la loi de transformation de la fonction publique : **le conseil d'état considère qu'il faut vérifier devant le Conseil Constitutionnel que l'obligation faite aux maires d'augmenter le temps de travail de leurs agents n'est pas en contradiction avec la libre administration des collectivités territoriales inscrite dans la constitution.** Cet argument est martelé depuis le début par de nombreux maires progressistes, dont celui de Bonneuil, de Villejuif, d'Ivry, de Vitry ou encore, celui de Fontenay !

Ainsi, l'espoir autour de notre revendication n'a pas changé : nous continuons d'exiger l'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique qui orchestre la fin des services publics, des agent.e. s sous statut et allonge leur temps de travail.

Pour la CGT, il est plus qu'urgent et nécessaire d'abaisser le temps de travail, à 32h/semaine, permettant la création d'emploi statutaire, d'augmenter le point d'indice afin de faire face à la précarité et la baisse du pouvoir d'achat des agent.e. s de la fonction publique depuis plus de 10ans, sans oublier, l'augmentation des effectifs. Les besoins de la population sont tels que les services publics garant d'égalité et de lien social doivent être renforcés et non voués à être livrés au privé.

La décision du Conseil d'Etat, à elle seule, établit la légitimité de notre combat et prouve à chacun.e l'importance de la mobilisation.

La lutte continue partout. Nous demandons que toutes les négociations sur le temps de travail, au sein des collectivités, soient suspendues dans l'attente du traitement de la question prioritaire de constitutionnalité par le conseil constitutionnel. Nous resterons fortement mobilisé.e. s aux côtés de tout.e.s celles et ceux qui ont d'ores et déjà fait le choix de ne pas appliquer cette loi de destruction des services publics.

Nous appelons également les agent.e. s à continuer la mobilisation. Ensemble, construisons les actions pour gagner de meilleures conditions de travail et salariales, dans l'ensemble de nos collectivités.

Le service public mis en œuvre par les agent.e. s publics est une richesse de notre pays. Le défendre, c'est accorder de meilleures conditions de travail et de vie à ceux qui le rendent !



POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE ! NE LACHONS RIEN ! NON AUX 1607H !

PAS UNE MINUTE DE PLUS, PAS UN EURO DE MOINS !